

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique et solidaire

Direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est

Décision 10 février 2020

portant désignation des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels de l'aéronautique civile de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est

NOR : TREA2003657S

(Texte non paru au Journal officiel)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les I et III de l'article R. 431-4 et l'article R. 431-5,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés pour une période de trois ans en qualité de membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels de l'aéronautique civile de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est :

Deux membres représentant la directrice de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est

Titulaire : Mme Cécile du Cluzel, présidente de la commission

Titulaire : M. Sylvain Mole, suppléant de la présidente de la commission

Suppléant : M. Thierry Lhommeau

Suppléant : Mme Carole Soufflet

Un membre choisi en raison de sa compétence en matière de navigation aérienne

Titulaire : M. Laurent Belair

Suppléant : M. Éric Janvier

Deux membres désignés par le conseil national des fédérations aéronautiques et sportives

Titulaire : M. Jacques Lienard

Suppléant : M. Didier Perrot

Titulaire : M. Louis Collardeau

Suppléant : M. Jean-Luc Blanchard

Un membre représentant la fédération couvrant l'activité du contrevenant

Avion

Titulaire : M. Emmanuel Grarre

Suppléant : M. Jacques Lienard

Vol à voile

Titulaire : M. Jean-Luc Blanchard

Suppléant : M. Bruno Balay

ULM

Titulaire : M. Jean-Marc Chevallet

Suppléant : M. Louis Collardeau

Giravion

Titulaire : M. Thierry Basset

Suppléant : M. Stéphane Buy

Aérostat

Titulaire : M. Jean-Alain Martin

Parachutisme

Titulaire : M. Jean-François Vassal

Suppléant : M. Gilles Van der Goes

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 10 février 2020.

M. PREUX